

FACTURE

N° : FD250232
Date : 15/08/2025
N° client : 00103

M Patrick MOLES
Labernadie
46120 LABATHUDE
Tel 1 : 05 65 11 66 57

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
BROY -Broyage et mise en boudin de céréales (nombre de mètre)	24,00		24,00 €	576,00 €	5,50%
FGP -Fourniture de plastique plus éco comtribution	24,00	u	6,00 €	144,00 €	20,00%

Détail de la TVA			
Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	144,00 €	20,00%	28,80 €
Réduite	576,00 €	5,50%	31,68 €

Total HT	720,00 €
TVA	60,48 €
Total TTC	780,48 €

Règlement	Chèque
Echéance(s)	780,48 € au 31/08/2025

Coordonnées bancaires	
Nom	BANQUE POPULAIRE OCCITANE
IBAN	FR7617807008049102108008423
BIC	CCBPFRPPTLS

Le montant total s'élève à sept cent quatre-vingt euros et quarante-huit centimes

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).